



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Nréf. SGal/CH

Paris, le 13 novembre 2019

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55-57 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, des « discussions » salariales s'ouvrent au sein du ministère de l'Éducation nationale. Elles ont pour objet la construction de mesures compensatoires, d'un « effet primes » dans le cadre du projet de réforme des retraites afin que les enseignants, grands perdants des orientations qui se dessinent, puissent garder un niveau de pension égal à des corps équivalent de la Fonction Publique. Ce projet de réforme des retraites, individualisant les situations, cassant des garanties collectives et ne garantissant aucunement un niveau de pension qui serait connu à l'avance, est rejeté par nos organisations syndicales. S'agissant des salaires, le déclasserement que le métier d'enseignant subit depuis longtemps ne peut se satisfaire de simples mesures compensatrices. Une revalorisation générale et globale avec pour base le dégel de la valeur du point d'indice et la récupération des pertes subies est nécessaire et seule à même de répondre de manière satisfaisante à la nécessité de revaloriser l'ensemble des enseignants.

Par ailleurs, subordonner ces compensations à de possibles modifications du métier, des missions, du temps de travail est ressenti par les personnels comme une forme de provocation voire de chantage dans un contexte où ils se sentent non reconnus, méprisés, bafoués dans leur professionnalité. N'envisager la question salariale qu'à l'aune du projet de réforme des retraites et la conditionner à des évolutions du métier n'est pas acceptable et ajoute au sentiment d'incompréhension et d'abandon éprouvé par une grande majorité de notre profession.

S'agissant du projet de réforme des retraites, le SNEP-FSU tient à vous alerter sur les conditions particulières d'exercice du métier d'enseignant d'Éducation Physique et Sportive qui impactent la santé des personnels et leur font courir également des risques psycho-sociaux. Des problématiques liées à l'usure du corps dès les années d'étude, aux intempéries, aux installations parfois éloignées et vétustes, à la voix que l'on force pour se faire entendre par plus de 35 élèves dans des espaces ouverts, aux matériels qu'il faut porter et transporter etc. Le nombre d'accidents de service est bien supérieur en EPS que pour les autres agents de l'éducation nationale sachant qu'il y a une sous-déclaration par les enseignants d'EPS, que le ministère reconnaît. Les problèmes de santé, de dos, de voix, d'ouïe... sont nombreux et importants. Les réformes précédentes avec allongement des durées de cotisation et la fin de la possibilité de cessation progressive d'activité n'ont fait qu'amplifier les difficultés.

Pour cette prise en compte d'une pénibilité spécifique du métier d'enseignant d'Education Physique et Sportive, le SNEP-FSU porte des propositions que vous pourrez retrouver dans le document joint.

Si une réforme des retraites devait voir le jour, il est nécessaire que le progrès social en soit le marqueur et que les situations spécifiques, les aménagements nécessaires soient pris en compte. Nivelier par le bas l'ensemble au prétexte d'universalité sans prise en compte des réalités quotidiennes d'exercice des métiers ne peut conduire qu'à des rejets. C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous vous demandons d'étudier de manière différenciée les situations afin que ces réalités trouvent des réponses qui aillent dans le sens d'un progrès comparativement à la situation présente.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre attachement au service public d'éducation.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert', with a stylized flourish extending to the right.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général